

CONCOURS D'IDÉES 2016 POUR LA CONCEPTION  
D'UN LIEU DE VIE COLLECTIF POUR PERSONNES AGÉES

ARCHITECTURE ORGANIQUE

ETUDIANT : CAMILLE RENAULT



## Choix du projet à réaliser pour favoriser la qualité de vie des résidents en établissement.

A la vue de votre concours, je me suis demandé, comme tout le monde, quelle serait la meilleure façon de prendre en charge les personnes âgées et plus particulièrement les personnes les plus démunies atteintes de maladie d'Alzheimer, de sclérose en plaque ou d'autres dégénérescences graves.

En bon méditerranéen de base, je me suis dit, dans un premier temps, que c'était aux familles de prendre en charge leurs proches et de les soutenir jusqu'à la fin. Face à l'évidence du désemparement que l'on doit ressentir face à de telles maladies, de la formation nécessaires pour les encadrer et adoucir leurs vies, du nombre d'équipements et de forces humaines devant être mise en oeuvre pour accompagner les malades ou tout simplement les personnes vieillissantes isolées, je me retrouvais face à mon ignorance.

Comme je suis persuadé que nous jugeons une société à sa capacité à prendre en charge les plus démunis. Je me suis mis au travail. Après un travail de micro-trottoirs constants, de lecture (essentiellement porté vers les sens), d'entretiens (Antoine Seilles, PDG de Natural Pad ; Mickael Carre, Directeur santé de Médialis et Dominique Carlier, retraité Chargé de relation à la Sécurité Sociale de l'Hérault) je me suis rendu à l'évidence que tout le monde était d'accord sur le fait que les Ehpad actuels n'étaient pas, ou mal, adaptés aux besoins de leurs résidents tout en apportant, à leur manière, la meilleure réponse que notre société contemporaine pouvait leur offrir.

Premièrement, pragmatiquement, je choisisais de penser un espace suffisamment grand pour regrouper une équipe de personnes soignantes compétentes et des équipements adaptés aux besoins des résidents. Ce choix est ingrat, puisque penser des petits espaces à échelle humaine (5, 6 personnes) dispersés dans les dents creuses d'un territoire, proche de chaque famille est évidemment ingérable pour le personnel soignant ou trop coûteux pour notre malheureuse société capitaliste actuelle.

Deuxièmement, je m'interdisais toutes infrastructures verticales. En effet, l'idée paraît séduisante de développer des Ehpad en tours d'habitations en pleine ville jouissant d'équipements de proximité, des familles voisines et d'une sensation d'appartenir à la vie actuelle. Néanmoins, lors de mes micro-trottoirs la première volonté des personnes interrogées était de vivre proche de la nature. Cette idée, couplée à l'anxiété que provoque, chez les personnes du troisième âge, l'impossibilité d'accéder directement à l'extérieur et du problème de sécurité incendie que relève cette forme urbaine, me poussa à me confronter à l'évidence du plein pied.

Troisièmement, pour bien me mettre les deux pieds sur terre et me pousser à sortir une vraie réponse, je choisisais un terrain déjà occupé par un Ehpad et évidemment sur mes terres natales si propices à l'étalement urbain d'une architecture inadaptée et énergivore.

Voici, donc mes critères de recherche : un Ehpad dans l'Hérault, de plein pied, nouveau si possible, assez large pour accueillir plus de 60 résidents, en périphérie urbaine et si possible sur des terres que j'aime et connais depuis mon enfance

Réponse : l'EPHAD les jardins du Rivalal 800, avenue du Mas Salat 34150 Gignac

EHPAD EXISTANT : LES JARDINS DU RIVERAL



Sur quelles définition des besoins et des usages visant à garantir la qualité de vie des personnes âgées le projet a-t-il été envisagé?

La première approche a évidemment été de regarder ce que nous produisons actuellement comme solutions pour répondre aux besoins et usages des personnes âgées. J'ai donc compris que chaque réponse consistait à rassembler un maximum de résidents autour d'une équipe de soin et d'un espace de vie ample à partager par tous, le tout implanté sur une parcelle suffisamment large.

La seconde approche fut d'aller à la rencontre des acteurs de ces espaces. Ainsi,

- Mme Carlier pointait du doigt le fort isolement des personnes âgées, leurs pertes de repères spatiaux et temporels accentués par l'isolement des infrastructures les accueillants. Il nous fallait donc densifier au maximum ces établissements afin d'être dans la capacité de s'implanter sur des parcelles plus petites et donc plus urbaines.
- M. Carré soulignait les gros problèmes de déplacement que rencontraient les personnes du troisième âge et les trop longues distances que devaient parcourir le personnel soignant et encadrant. La perte de repère des résidents et leurs errances fréquentes dans les couloirs infinis et monotones d'un Ehpad dénués de tous repères visuels. Nous devons, ainsi, repenser totalement l'organisation des chambres les unes aux autres, marquer les déplacements, les guider, marquer les espaces en leur donnant une identité propre relative aux souvenirs et expériences propres à chaque résident.
- M. Seilles précisait le manque d'espaces propres aux activités d'ergothérapies, ainsi qu'aux espaces d'échanges privilégiés avec les visiteurs ou tout simplement entre résidents.

Il apparaissaient donc de concevoir des espaces denses à échelle plus humaines, tournés vers des repères faisant appel aux sens corporels où chacun pourrait affirmer son individualité tout en disposant d'espaces de réceptions intimes et jouir d'activités adaptées à ses envies et ses besoins. Le tout articulé autour du personnel soignant et encadrant et d'espaces relatifs à tout les résidents.

La troisième, plus informelle, fut d'effectuer des micro-trottoirs que j'ai classé en trois parties :

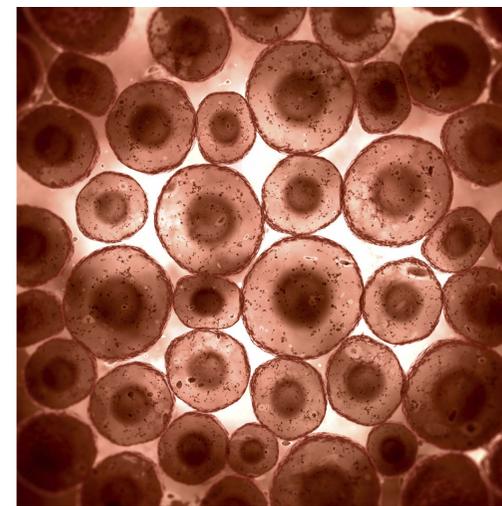
- Les éléments / Accès à la nature : Mer, rivière, Soleil, Espace, Vie active.
- Les ambiances : vivre dans un arbre, «un cocon», «une bulle», j'ai même entendu «une grotte».
- La vie : Activités, proximité avec les proches, lien natal (ville natale), vie contemporaine (se sentir appartenir à l'instant)...

Il nous fallait donc promouvoir des chambres ouvertes sur le paysage, des espaces actifs et dynamiques, éclairés naturellement, représentatifs des avancées ou tendances de la société actuelle, le tout dans un espace naturel en bois et en pierre.

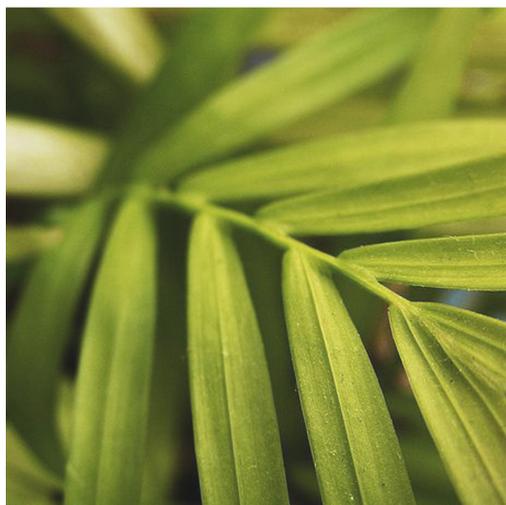
Offrir  
un cadre de vie  
ouvert sur le paysage



Imaginer  
des coeurs d'activités  
propre à chacun



Penser  
une relation souple et  
fluide entre les espaces



Créer  
des liens forts  
entre les résidents



Elaboration d'un programme argumenté comme support à la réalisation du projet :

Note descriptive présentant le fonctionnement du projet, son parti architectural, les ratios de surface, les matériaux utilisés.

Pour commencer, nous ne suivrons pas une démarche habituelle qui consiste à placer en premier lieu les éléments inérent à tout d'un programme d'Ehpad à savoir : L'accueil, le lobby, les cuisines, les locaux du personnel soignant et administratif. Et qui consiste ensuite à développer dans un autre espace les chambres des résidents et au mieux ses activités.

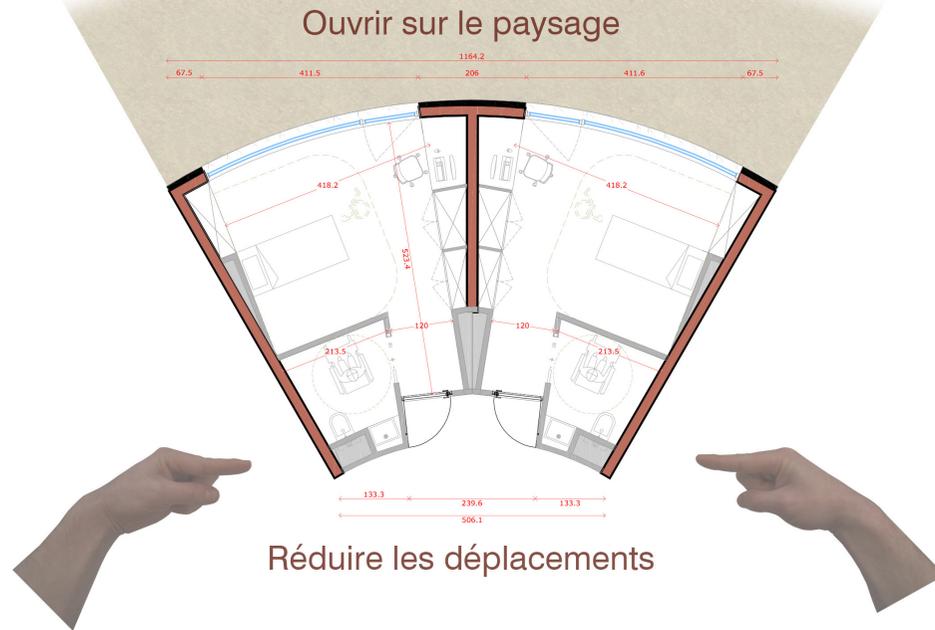
Nous développerons notre réflexion autour de l'acteur principal, le résident. Ainsi, pour respecter nos volontés décrites précédemment, il nous fallait offrir une chambre largement ouverte sur l'extérieur ou les déplacements au sein de l'établissement seraient réduits au maximum. Plutôt que de proposer une chambre rectangulaire bien rationnelle, nous proposerons une chambre trapézoïdale (à l'exception des chambres couples) de même surface et respectant toutes les normes PMR, où l'accès serait sur le côté court et la vue sur le côté long.

Ces éléments s'articuleraient par petits groupes de 10 - 15, autour d'activités et d'espaces de rencontres distincts, propres aux vies de chaque résident (je vis dans l'espace sport car j'aime le yoga, je vis dans l'espace Art & culture car j'aime écouter Roberto Alagna...) et ainsi marquer les appartenances et les repères. Le couloir devient donc espace de vie, pôle d'activité d'ergothérapie et repère spatial.

Enfin, ces alvéoles devenant espaces servis et proposant toutes une vue dégagée et panoramique sur l'extérieur, seraient connectées par les espaces servants regroupant les locaux du personnel soignant le lobby et l'accueil. Afin de limiter l'impact de ce programme sur le territoire, l'administration, la blanchisserie, la cuisine et surtout les parkings seront développés à l'étage et en sous-sol, favorisant ainsi, la densification urbaine ou la préservation des terres arables.

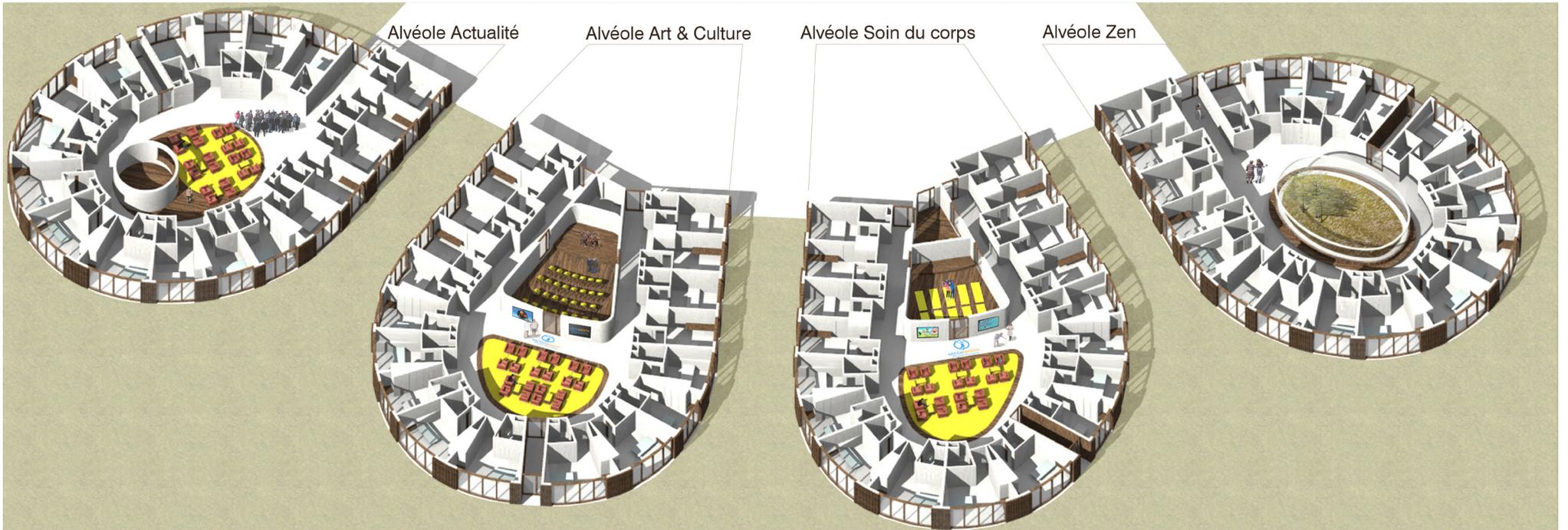
Ce travail appliqué en terrain déjà occupé par un Ehpad nous permet donc une comparaison simple des surfaces totales. Ainsi, notre Architecture Organique composée de 70 chambres, nous propose un ensemble de 3 500 m<sup>2</sup> pour une emprise au sol de 3 100 m<sup>2</sup> pouvant se développer, en respectant l'ensemble des règles d'urbanisme, sur une parcelle de 7 500 m<sup>2</sup>. Alors que l'Ehpad existant composé de 65 chambres se développe sur une surface de plancher de 3 700m<sup>2</sup> et de 3 800m<sup>2</sup> d'emprise au sol (références cadastrales) le tout sur une parcelle de 19 000 m<sup>2</sup>.

Enfin, nous nous appliquerons à maître en oeuvre des matériaux locaux, générant une économie réelle pour la vie locale, privilégiant les trajets courts et les savoirs-faire du territoire. La pierre calcaire sera donc appliquée en sol pour son côté antidérapant et la proximité des carrières de Pompignan et du pont du Gard (celle-ci aurait été parfaite en murs périphériques pour son inertie mais le bois plus chaleureux à été retenu), Le Douglas sera utilisé en bardage, le chataignier des cévennes en parquet et l'ensemble des toitures seront végétalisées afin d'optimiser l'isolation du bâtiment et de favoriser la rétention des eaux pluviales (les crues étant si fréquentes dans cette région).



Ouvrir sur le paysage

Réduire les déplacements



## REMERCIEMENT :

- Mme Dominique Carlier, M. Mickael Carre, M. Antoine Seilles pour sa gentillesse et ses très précieux conseils, Mlle Pauline Popelier, Mlle Imène Gasmi pour son expérience de chercheuse à l'institut Henri Mondor et la vingtaine de passants ouverts aux questions indiscrètes.

## BIBLIOGRAPHIE :

- «André Ravéreau, Du local à l'universel», André Ravéreau, éditions du Linteau 2007
- «La terre qui meurt», Françoise Choay, édition Fayard 2015
- «On est tous dans le brouillard», Collette Petonnet, éditions CTHS 2012
- «Eloge de l'ombre», Junichiro Tanizaki, éditions Verdier 2015
- «Le capitalisme contre le droit à la ville», David Harvey, édition Amsterdam 2011